

# Capgemini pilote le déploiement du portail Open Data européen

À la suite d'un [appel d'offres lancé l'été 2014](#) par la Commission européenne, **Capgemini** a remporté un contrat de trois ans. La filiale néerlandaise du groupe va piloter le **déploiement du portail Open Data paneuropéen**. Ce contrat de « *plusieurs millions d'euros* » porte sur le développement, le lancement et l'exploitation d'une plateforme qui compilera les données publiques ouvertes européennes – à la manière de [data.gouv.fr, la plateforme française](#) portée par la mission Etalab.

*« Pour l'Union européenne, deux questions se posent : comment assurer l'accessibilité et la réutilisation des informations collectées par les administrations publiques ? Et quelle est la valeur de ces informations ? Ce portail d'Open Data est au cœur de tous les projets relatifs aux données ouvertes des administrations publiques en Europe et du Big Data en général. Il constituera également un moyen de communication avec tous les acteurs privés dans le domaine de l'Open Data et de l'analyse prédictive », a déclaré Dinand Tinholt, responsable des services de Capgemini Consulting pour l'Union européenne.*

## Les 39 pays européens concernés par le portail open data

Capgemini Consulting, l'entité de conseil en stratégie du groupe informatique, doit exécuter le contrat européen en coordonnant l'activité sur ce projet des membres du consortium et des sous-traitants, parmi ceux-ci : **Sogeti** (filiale à 100% de Capgemini), la SSII luxembourgeoise **Intrasoft International**, [l'organisation britannique Open Data Institute](#) (ODI), l'institut de recherche **Fraunhofer FOKUS**, le spécialiste allemand de la géoinformatique **con terra**, l'université de **Southampton** et le cabinet d'avocats **time.lex**, basé à Bruxelles.

Au-delà des pays membres de l'Union, les **39 pays européens** sont appelés à contribuer au projet de plateforme Open Data, et ce en accélérant la mise à disposition de leurs données publiques. Il revient au consortium « *d'aider* » les **administrations publiques** nationales à affûter leurs politiques d'ouverture et de réutilisation des données, en leur apportant expertise technique et organisationnelle, formations, modèle d'octroi de licences... Le consortium devra également en mesurer l'**impact économique**. Les acteurs du **secteur privé** seront invités à créer des services et solutions à partir des données publiées et les citoyens à utiliser ces informations : visualisation des données par pays européens, comparatif des dépenses consacrées au développement, avancée des projets de recherche financés par l'UE, émissions et transferts de polluants par sites industriels...

**Lire aussi :**

[Open Data : la France fait bien partie des leaders mondiaux](#)

[Le Parlement veut un débat sur la directive « Open Data »](#)

**Crédit Photo : flydragon-shutterstock**